

Guéret, le 2 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département, partenaire du monde agricole

Réunis en Commission Permanente le 26 mars dernier, les Conseillers départementaux ont approuvé de nombreux dossiers en faveur, notamment, de l'agriculture.

C'est un soutien renouvelé qu'ont acté les membres de la Commission Permanente aux agriculteurs via les organisations professionnelles agricoles. 102 700 € de subventions iront à 5 CUMA pour l'achat de matériel en commun. Avec 18 000 € d'aide comme en 2020, le Département réaffirme son engagement aux côtés du Service de Remplacement afin de permettre aux chefs d'exploitation de s'absenter quelques jours pour formation, mandats professionnels, congés, ou bien d'être remplacés en cas de maladie ou accident. Enfin, la Chambre d'Agriculture voit son soutien reconduit à hauteur de 100 000 € pour la poursuite de ses actions autour de la gestion de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique. La convention formalisant ces dispositifs a été élargie à de nouvelles actions : un accompagnement spécifique des exploitants agricoles aux nouveaux usages du numérique et le déploiement d'un programme de gestion durable des haies.

De gestion durable, il en fût aussi question concernant la forêt. Dans le cadre du projet « Résilience » auquel le Conseil départemental a souscrit, un programme de reboisement complémentaire de la forêt départementale sur la commune de Vidallat, ainsi qu'un programme d'entretien sur des parcelles autour de Royère de Vassivière, seront menés pour près de 41 000 €. Il s'agit ainsi de conduire une expérimentation associant équilibre des peuplements forestiers, économie financière et adaptation au changement climatique.

Prévenir et protéger

Lors de cette commission Permanente, d'autres dossiers furent validés, notamment concernant la famille et l'enfance avec la création d'un observatoire départemental de la protection de l'enfance. Décliné suite à l'adoption du schéma départemental de protection de l'enfance en session plénière de décembre 2020, cet observatoire permettra le suivi des politiques en la matière et favorisera la collaboration et l'articulation des différents acteurs. En ce sens, l'observatoire se veut être un espace de travail collaboratif multi-partenarial. En amont, afin d'éviter les situations de conflit, le Département s'engage en faveur de la prévention en renouvelant son soutien à l'association Reliance pour son action de médiation familiale, à hauteur de 4 000 €.

Soutenir les initiatives culturelles

Malgré le contexte, les élus ont acté diverses aides pour plusieurs manifestations autour du livre et des arts du récit. Ainsi, le festival « Nuits Noires » et la « Journée du Livre » de Felletin bénéficieront d'une subvention à hauteur de 1 500 € chacun.

Quant au festival Coquelicot, il devrait reflourir dès le 18 mai, en partenariat avec le Conseil départemental de la Corrèze. Les lissiers laisseront leur place aux conteurs, à la Cité Internationale de la Tapisserie qui accueillera le spectacle d'ouverture. Le festival se clôturera en Corrèze, à Meyssac, avec le désormais traditionnel goûter conté, le dimanche 30 mai.